

Machine de travail (Vhc. spécial) +	Marque H O U G H	Type H 80 A	Fiche d'homologation n° CH 5391 10
--	---------------------	----------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "HOUGH" de chaque côté s. cabine du conducteur & à l'arr. du vhc.  
 "H 80" de chaque côté sur carénage du moteur  
 "H 80 A" devant le numéro de châssis et s. plaquette constructeur  
 à droite latéralement dans cabine du conducteur

Numéro du châssis frappé à gauche à l'arr. latér. s. longeron et s. plaquette constructeur  
 Signe d'identification du moteur frappé "DT 429" à gauche latér. au-dessous tuyau d'échappement

Constructeur INTERNATIONAL Harvester Co (USA) Importateur U. ROHRER MARTI AG, ZOLLIKOFEN/BE

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement s.ttes roues

Direction à pivot Assistance \_\_\_\_\_

Frein de service A air compr.-hydraul. 2-circ. exp.int.

Frein auxiliaire Méc.exp.int.câble, Ralentisseur \_\_\_\_\_

Frein stationn<sup>t</sup>. levier av.excentrique, s.arbre cardan avant

Transmission \*) Nombre vit. 3 (\*\*)

Blocage differ. - Crochet rem. broche Vitesse max. 40/30 km/h

MOTEUR Genre En ligne Temps 4

Marque I H Carbur. D

Type D T 429

Position à l'arr. Nombre cyl. 6

Alésage 114,3 Course 114,3

Cylindr. 7033 cm<sup>3</sup> CV-Impôt 35,82

CV-puiss. 160 (BHP) à 2500 t/m

Refroidissement Eau

Bruit 85 dB (A) à 2600 t/m

Amortissement bruit 1 pot URM OHL

900 x 250 mm (++)

CARROSSERIE Forme Pelle chargeuse Nombre portes 2

mécanique Toit ouvert -

Nombre de places : Total 1 ; AV 1 ; milieu - ; AR - ; Places debout -

DIMENSIONS Voie AV 2110 AR 2130

Diam. braquage G 12,15 DR 12,90

Empattement 2970 / ( / / )

Dimensions ext. Dimensions int.

Longueur 7470

Largeur 2800 +)

Hauteur 3220

Porte à faux AV 2710

AR 1790

lat. \_\_\_\_\_

Dist.dep.le volant-vers l'avant = 4200 mm +)

POIDS Avant Milieu Arrière TOTAL

A vide 7100 7830 14930

Charge utile \_\_\_\_\_

Poids total 7100 7830 14930

Garantie fabr. \_\_\_\_\_ 23356

Dimens. pneus 23.5 - 25 16 PR

Charge p. essieu 12350 12350

de l'ensemble

Poids maxi remorquable \_\_\_\_\_ kg

**EQUIPEMENT**Equipelement électrique 12 VFeux de route 2/HELLA K 21044 Avertisseur optique -Feux de croisement 2/Bilux asym. Feux de position 2/ds.pharesFeux de gabarit 2/BOSCH K 1269 + 2/BOSCH K 1269 s.barre protect.Avertisseur 1/électr. + 1/air compr. Div. sonore ( )Essuie-glace 1/électr. (1 vit.) Lave-glace \_\_\_\_\_Feux arrières 2/HELLA K 23354 Catadioptrés \_\_\_\_\_Feux stop 2/ " K23373Eclair. plaque contr 2/sép. à pche Plaque forme haute/oblongue \_\_\_\_\_Rétroviseur 2/à l'ext. cabine Indic. vitesse \_\_\_\_\_Indic. direction clign. 6/av. lampe-témoin o=HELLAAVO=BOSCH K12707 latér. o=BOSCH K12707 AR (K23354/73Avert. clign. - Lampes de travail 2/sép.av.1/cale d'arrêt 430 x 250 x 280 mm témoin**INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION**Genre Machine de travail (Vhc.spéc.)<sup>+</sup>Marque & type HOUGH H 80 AChassis n° \_\_\_\_\_ (selon véhicule)Homologation n° CH 5391 10Forme de la carr. Pelle chargeuse mécan.Couleur \_\_\_\_\_ (selon véhicule)Places ass. : Total 1 (1 avant)Poids à vide 14930 Carburant DCV 35,82Charge utile -- Cylindrée 7033 cm<sup>3</sup>Poids total 14930 Poids de l'ensemble \_\_\_\_\_**REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS:** N° de châssis du vhc. expertisé : H 80 A 350010+) Vhc. spécial : Largeur tot. 2800 mm - Dist. dep. le volant vers l'avant = 4200 mm <sup>4001155</sup>++) Atténuation du bruit : Le compartiment moteur est muni de tôles latérales tapissées de matière antibruit.\*) Transmission : Convertisseur de couple av. boîte "Power Shift" à 3 vit. et boîte reversible.\*\*) Vitesse maximum : pour courses de transfert 30 km/h (direction à pivot)Inscription sur permis de circulation, page 4 :

- Surveillance par convoyeur ou par bonne visibilité au moyen de 2 miroirs à vision latér.
- Dispositif de protection à l'avant sur la pelle
- Marquage jaune/noir sur protection de la denture et à l'arr. du vhc.
- Disque de vitesse maximum 30 km/h exigé.

Lieu et date de l'expertise

BERNE, 8.6.1970ZOLLIKOFEN, 16.6.1970

La commission d'expertise